

Pourquoi devenir rapidement un professionnel RGE ?

Pour vous, entreprise :

- Gagner des clients
- Valoriser vos compétences
- Vous différencier de vos concurrents

Pour vos clients particuliers :

- Bénéficier des aides de l'Etat et diminuer leurs impôts
- Réduire leur facture énergétique
- Avoir l'assurance de travaux de qualité



**Pas un instant
à perdre pour prendre
une longueur d'avance !**



Contactez-nous

pour devenir dès maintenant
un professionnel RGE reconnu sur le marché
de l'efficacité énergétique.

0 181 76 00 16 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Un conseiller RGE répond à toutes vos questions pour
vous orienter vers la formation la mieux adaptée
et procéder à votre inscription.

et sur internet :
www.ciffreobona.fr



**Mention RGE :
avec Ciffréo Bona,
prenez une longueur
d'avance...**



... et faites **RGE**
gagner vos clients !



Avec la mention RGE*, faites gagner vos clients !

A partir du 1^{er} juillet 2014, seuls les professionnels RGE pourront faire bénéficier leurs clients particuliers des **aides de l'Etat** (éco-prêt à taux zéro, CIDD**) pour leurs travaux de rénovation énergétique.

Pour vous aider à franchir cette étape, Cifréo Bona® s'engage à vos côtés avec le service « Devenir Pro RGE »

Un service complet personnalisé :

INFORMATION - ORIENTATION

100% gratuit. Un conseiller spécialiste du RGE répond en direct à vos questions et vous oriente vers la formation et le signe de qualité les plus adaptés à votre activité pour obtenir la mention RGE

ACCOMPAGNEMENT

Prise en charge de votre dossier de A à Z par un conseiller RGE

FORMATION

- Inscription aux formations
- Montage de votre dossier administratif et de prise en charge financière

QUALIFICATION

- Montage de votre dossier de qualification professionnelle
- Suivi annuel

Se former avec Cifréo Bona®

3 cursus de formation au choix pour mieux répondre aux besoins de votre activité



FEE Bat M1 & M2

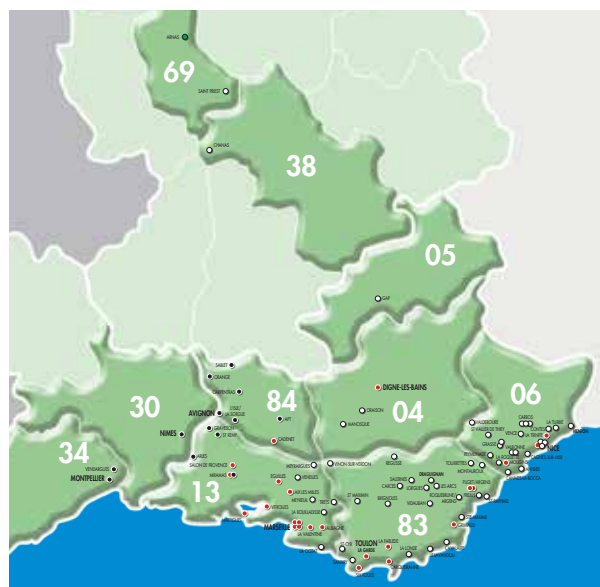


FEE Bat M5.1 & M5.2



Éqt FEE Bat M1 & M2

Chaque semaine, des formations proches de chez vous !



Nos atouts

- Des conseils personnalisés pour vous orienter vers la formation la mieux adaptée
- Des parcours de formation associés à votre activité
- Une prise en charge financière de votre formation jusqu'à 100% par votre OPCA*

Ce que vous devez savoir sur la mention RGE

- Tous les **travaux de rénovation liés à l'habitat durable** sont concernés par la mention RGE :
 - travaux d'amélioration énergétique
 - travaux d'installation d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable
- La formation sera suivie par le référent technique de votre choix.

Les 3 étapes clés pour devenir un professionnel RGE :

ETAPE 1 • FORMATION

Réaliser un cursus de formation à l'efficacité énergétique FEE Bat ou équivalent



ETAPE 2 • QUALIFICATION

Constituer un dossier de qualification professionnelle



ETAPE 3 • AUDIT

Se soumettre à un audit chantier dans les 2 ans suivant l'obtention de la mention RGE



UN PROFESSIONNEL RGE



*RGE : Reconnu Garant Environnement

** CIDD : Crédit d'Impôt Développement Durable, à partir du 1^{er} janvier 2015

*OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé